

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 23109

Numéro SIREN : 508 822 665

Nom ou dénomination : FAGUO

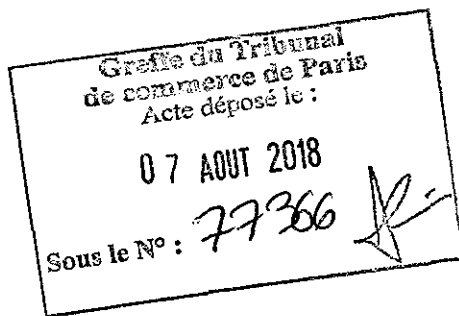
Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 77366



20180773662017

DATE DEPOT :	2018/08/07
NUMERO DE DEPOT :	077366
N° GESTION :	2008B23109
N° SIREN :	508822665
DENOMINATION :	FAGUO
ADRESSE :	52 rue Marcadet 75018 Paris
SIGLE :	

FAGUO SAS



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 Juin 2018**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, soit un bénéfice de 524 107,74 €, comme suit :

AFFECTATION

- Réserves facultatives : 524 107.74 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A faint, circular stamp or signature, possibly a company seal, located in the bottom right corner of the page.



Tel : 33 (0)1 58 36 04 30
Fax : 33 (0)1 42 94 26 92
www.bdo.fr

43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
France

FAGUO

SAS
52, Rue Marcadet
75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Le 14 juin 2018

3APEXCO

Société par Actions Simplifiée Industrielle, 14, rue de l'Industrie, 93100 La Courneuve, France
SIRET : 512 255 488 - N° de RCS : 512 255 488 - Code APE : 2822Z
Société par Actions Simplifiée Industrielle, N° de RCS : 512 255 488
N° de SIRET : 512 255 488
N° de SIRET : 512 255 488 - N° de SIRET : 512 255 488

FAGUO**Exercice clos le 31 décembre 2017****Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels****Aux associés,****Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FAGUO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

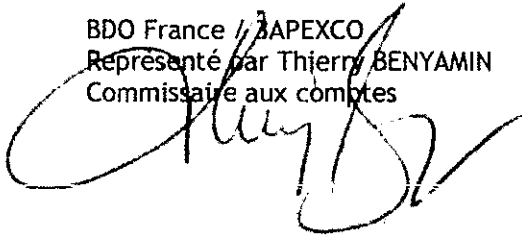
FAGUO
Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 12 17

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2018

BDO France / BAPEXCO
Représenté par Thierry BENYAMIN
Commissaire aux comptes



Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	82 000	36 318	45 682	1 984
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	91 970	68 992	22 978	28 272
Fonds commercial	2 129 000		2 129 000	547 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	77 306	7 640	69 666	11 790
Installations techniques, matériel	38 724	33 735	4 989	12 282
Autres immobilisations corporelles	386 765	113 193	273 572	135 608
Immobilisations en cours	719		719	2 900
Avances et acomptes				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	114 854		114 854	50 246
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 775 294		1 775 294	1 327 288
Avances et acomptes versés sur commandes	200		200	58 547
Clients et comptes rattachés	869 123	116 321	752 802	1 109 723
Autres créances	420 124	5 241	414 884	128 975
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	537 513		537 513	1 279 357
Charges constatées d'avance	143 562		143 562	69 379
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 17 000)		17 000	17 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		644 000	644 000
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)			
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		1 628 476	
Report à nouveau			-11 662
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		524 108	1 640 139
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		10 994	6 947
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 590 008	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			36 617
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		705 711	596 237
Dettes fiscales et sociales		490 179	1 079 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		673 238	752 128
Produits constatés d'avance			
Ecart de conversion passif (V)			

Compte de résultat

Compte de resultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	7 743 640	617 889	8 361 529	7 889 441
Production vendue biens				
Production vendue services	38 054	2 085	40 139	37 349
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			55 761	104 752
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			54 281	66 884
Autres produits			81	796
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 144 745	4 077 626
Variation de stock (marchandises)			-448 006	-804 843
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			18 438	7 320
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 844 004	1 162 390
Impôts, taxes et versements assimilés			132 456	55 513
Salaires et traitements			1 249 168	732 719
Charges sociales			478 476	282 434
Dotations sur immobilisations		Dotations aux amortissements	131 049	78 694
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	86 716	63 753
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 184	2 956
Autres charges			46 357	34 453
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			826 203	2 406 208
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			40	-213
Reprises sur provisions et transferts de charges				6 052
Différences positives de change			4 179	5 898
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			36 487	25 774
Différences négatives de change			-934	10 763
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-31 334	-24 801
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			794 868	2 381 406

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 047	22 548
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 375	8 254
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 864	3 990
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-33 191	10 304
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	237 570	751 571
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	524 108	1 640 139

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 6 285 713,92 EUR et le résultat s'élève à 524 107,74 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2016, les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2018 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés.

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 17 une valeur de 2 129 000 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

Néant

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'approche. Ils représentent les frais directs d'entreposage, conditionnement, emballage et transport mais également des frais indirects de structure liés aux stocks: redevance groupe, assurance, informatique, salaires structure, frais financiers....

Au 31/12/2017, les stocks intègrent donc les frais d'approche à hauteur de 12% comme cela est pratiqué dans le groupe ERAM.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,45 % au 30/11/2017 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 47%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2017 tient compte :

- une dotation de provision d'exploitation pour 2183,51€
- une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 1 863,72 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Néant

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Autres informations

CICE:

Le CICE 2017 s'élève à 44 431,80€. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement		(I)	3 000		79 000	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	627 167		1 593 803	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagement des constructions			12 515		64 791	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			34 075		4 649	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagement divers		62 505		95 877	
	Matériel de transport		6 735			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		119 769		101 879	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			2 900		-2 181	
Avances et acomptes						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			50 246		64 608	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute a la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement		(I)			82 000	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			2 220 970	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					77 306	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					38 724	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				158 382	
	Matériel de transport				6 735	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				221 648	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					719	
Avances et acomptes						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					114 854	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		1 016	35 301		36 318
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		51 895	17 098		68 992
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	725	6 915		7 640
Installations techniques, matériels et outillages		21 793	11 942		33 735
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	7 056	24 689		31 745
	Matériel de transport	6 078	557		6 735
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 267	34 446		74 713
	Emballages récupérables et divers				

Cadre B								VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos	Différentiel de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Fin de l'exercice				
		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel					
Frais étab											
Autres											
Terrains											
Constructions :											
sol propre											
sol autrui											
install.											
Autres immobilisations :											
Inst. techn.											
Inst gén.											
M.Transport											
Mat bureau.											
Emball.											
Acquis. de titres											

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Debut de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	6 947	4 047		10 994
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	63 753	86 716	34 148	116 321
Autres provisions pour dépréciations	5 241			5 241
Dont dotations et reprises d'exploitation		88 900	34 148	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 864		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			114 854	114 854	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients			869 123	869 123	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			253	253	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		265 030	265 030	
	Taxe sur la valeur ajoutée		19 576	19 576	
	Autres impôts		6 107	6 107	
	Etat - divers				
Groupes et associés			49 490	49 490	
Débiteurs divers			79 869	79 869	
Charges constatées d'avance			143 562	143 562	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		1 590 008	178 496	1 411 512	
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		705 711	705 711		
Personnel et comptes rattachés		172 630	172 630		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		100 722	100 722		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		196 874	196 874	
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts		19 953	19 953	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		665 295	665 295		
Autres dettes		7 943	7 943		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 680 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		89 992			

Fiscalité différée

Libelle	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	10 994	6 947
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		

(1) Taux d'impôt :	38,12	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	10,70	10,70

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	84 755
Dettes fiscales et sociales	108 948
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	3 368

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	31 200
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	1 694
Autres créances	63 482
Disponibilités	

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges Constatées d'avance	143562.36		

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	17000				1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Ventes de marchandises	8 361 529	7 889 441	5,98%
Production vendue biens			%
Production vendue services	40 139	37 349	7,47%
Chiffres d'affaires nets-France	7 781 693	6 947 294	12,01%
Chiffres d'affaires nets-Export	619 974	979 495	-36,70%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	794 868	255425.90
Résultat exceptionnel	-33 191	-10396.42
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités - Amendes	138	
Dons	12 434	
Pertes et profits sur règlement	21 803	2 474
Engagement Sociaux	1 864	
Ajustement Taxes		389
Remboursement Assurance		184

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	13	12			13	12
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens						
Employés	22	17			22	17
Ouvriers						
Autres						

L'effectif moyen du personnel est de : 38,00 .

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Reserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					